



M. Bruno LE MAIRE
Ministre de l'économie et des finances
139 rue de Bercy – Télédéc 151
75572 PARIS Cedex 12

**GILBERT-LUC
DEVINAZ**

Villeurbanne, le 6 novembre 2020,

SENATEUR DU NOUVEAU
RHONE ET DE LA
METROPOLE DE LYON

Monsieur le Ministre,

MEMBRE DE LA
COMMISSION DE
L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE ET
DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE

Dans un courrier du 15 octobre dernier, nous avons attiré votre attention sur le plan de restructuration annoncé par le groupe General Electric concernant ses filières Hydro et Grid solutions au niveau européen. Ce plan menace 753 emplois, notamment sur les sites de Villeurbanne et de St-Priest.

CONSEILLER DE LA
METROPOLE DE LYON

Alors que notre pays traverse aujourd'hui une crise sanitaire sans précédent, un deuxième confinement a été prononcé le 29 octobre. Cette crise sanitaire ne se résorbera pas en quelques mois. L'épidémie draine dans son sillage, et malgré le recours au chômage partiel et à des exonérations fiscales, une onde de choc qui touchera d'abord les ménages les plus précaires et les plus exposés aux variations qu'enregistrera le marché du travail en 2021.

**CEDRIC
VAN STYVENDAEL**

Dans ces conditions, la poursuite de l'actuel Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) au sein du groupe est impossible. La tenue des réunions avec les partenaires, le travail des experts et les négociations ne peuvent être menés dans des conditions satisfaisantes. Les expertises nécessiteront une analyse de terrain avec des visites de site et des entretiens et séances de travail avec les responsables concernés et les salariés au poste de travail.

MAIRE DE
VILLEURBANNE

D'autre part les derniers résultats de l'entreprise s'améliorent grandement et tout particulièrement dans Renewable Energy, et nous sommes aujourd'hui amené à nous interroger sur la pertinence du plan de restructuration de GRID Solution sas.

L'amélioration sensible de résultats et de la trésorerie et la situation sanitaire actuelle nous amènent à vous demander d'intervenir afin de suspendre le PSE pendant toute la durée de la crise sanitaire. Cette période pouvant être profitable pour débattre et analyser les solutions alternatives avec les partenaires.

VICE-PRESIDENT
METROPOLE DE LYON

Au-delà de la situation de General Electric (qui n'est malheureusement pas isolée) les niveaux des excédents bruts d'exploitation des grands groupes ne trompent ni les salariés ni les élus que nous sommes. Dès lors, il devient urgent



villeurbaine

de renforcer notre cadre juridique national.

Le gouvernement peut réagir aujourd'hui en soumettant au parlement un moratoire sur les licenciements financiers décidés en période de crise sanitaire.

En dialoguant avec les partenaires sociaux, en consultant les élus locaux, et en engageant le débat avec la représentation nationale, vous pourriez dès aujourd'hui anticiper les conséquences dramatiques d'une précarisation brutale de milliers de ménages français.

Dans l'attente de votre réponse et sûrs de l'attention que vous porterez à notre proposition, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Gilbert-Luc DEVINAZ

Cédric VAN STYVENDAËL